

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°7/2021 du 15/02/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas se stabilise cette semaine.** Après avoir diminué la semaine dernière (- 10 %), le nombre de nouveaux cas hebdomadaires dans la zone AEOI se stabilise cette semaine (+ 9 013 contre + 9 030) alors que le rythme mondial ralentit fortement pour la 3^{ème} semaine consécutive (- 14 %). Au Soudan, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue pour la 4^{ème} semaine consécutive (+ 168 contre + 316 et + 927). Pour la 2^{ème} semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue au Rwanda et atteint 955 contre 1 219 et 2 471 les 2 dernières semaines. Au Soudan du Sud, la situation se détériore pour la 4^{ème} semaine consécutive avec 955 nouveaux cas (contre 394 au 07/02).
- **Ethiopie, Afrique – Ethiopian Airlines se lance dans le transport du vaccin en Afrique.** Après avoir été fortement mobilisée l'année dernière dans l'acheminement des équipements de protection individuel sur le continent africain, la compagnie aérienne vient d'opérer un premier vol cargo transportant des vaccins Sinovac entre Pékin (Chine) et N'Djaména (Tchad), via Addis Abeba. Avec ses nouveaux investissements logistiques, la compagnie dispose désormais de 54 000 m² de capacités de stockage sous ambiance contrôlée, allant de - 230°C à + 250°C. La compagnie est ainsi en capacité d'acheminer de nombreux produits pharmaceutiques à travers le Monde et compte ainsi jouer un rôle important dans la livraison des vaccins COVID-19 en Afrique.
- **Rwanda – Début des premières vaccinations.** Le Rwanda a entamé sa première phase de vaccination contre la Covid-19 avec 1 000 doses du vaccin Moderna administrées aux groupes à haut risque, y compris les travailleurs de première ligne. Le Rwanda s'attend à recevoir près d'un million de doses du vaccin AstraZeneca et plus de 100 000 doses du vaccin Pfizer dans les prochaines semaines.

Points notables d'actualité générale

- **Zone AE – L'invasion des criquets pèlerins se poursuit mais la situation s'améliore.** Alors qu'un pilote a trouvé la mort cette semaine dans la lutte contre le criquet pèlerin en Ethiopie, la situation semble s'améliorer dans les principaux pays touchés par les essaims (Kenya, Ethiopie, Somalie). Cette amélioration relève à la fois du renforcement des capacités de traitement (plus de 250 000 ha ont été traités en janvier) et du prolongement de la saison sèche facilitant le traitement des essaims non matures et limitant les pontes. La taille des essaims diminue également, passant sous la moyenne de 1000 ha alors qu'ils représentaient plusieurs milliers d'hectares l'année dernière : ils sont notamment de 70 ha au Kenya, de 330 ha en Somalie et de 800 ha en Ethiopie. Par ces actions, ce sont au total 1,9 millions d'ha qui ont été traités depuis début 2020, 3,8 MT de cultures préservées, 746 ML de lait produits in fine, 32,6 millions de personnes épargnées et 1,46 MdsUSD de pertes évitées. La FAO alerte néanmoins sur les besoins financiers encore nécessaires (36 MUSD) pour mener les opérations de traitement des prochains mois.

- **Kenya – Accord entre le Staff du FMI et les autorités kényanes pour un programme.** Après une première mission virtuelle au Kenya du 27 octobre au 17 novembre 2020, les services du Fonds ont effectué une nouvelle mission de négociation du 4 au 15 février 2021. Les autorités kényanes et le FMI ont atteint un Staff Level Agreement pour un programme EFF/ECF de 38 mois pour un montant de 2,4 Mds USD assorti de revues trimestrielles. L'objectif est de remettre l'endettement du Kenya dans une trajectoire soutenable, avec une hausse des revenus fiscaux et une rationalisation des dépenses, tout en maintenant les dépenses sociales pour les plus vulnérables. Ce programme, attendu depuis 1 an, devrait être présenté au Conseil d'Administration du FMI à la fin du 1^{er} trimestre 2021.
- **Ethiopie – Difficile mesure de l'impact du conflit au Tigré sur l'économie éthiopienne.** L'arrêt de l'activité économique liée au conflit au Tigré (5 à 6 M d'habitants et une contribution au PIB de 4-5 %) devrait avoir un impact modéré sur l'économie du pays. En raison de la fermeture d'usines, d'exploitations minières, de l'arrêt de la production agricole et de la chute de la demande interne, des sources de presse mentionnent un impact sur les exportations du pays (production agricole, notamment de sésame et industries exportatrices de textile et de minerai). En parallèle, malgré seulement 1,8 Md ETB (37,2 M€) de recettes fiscales collectées avant l'éclatement du conflit, le ministère des Revenus (MoR) reste convaincu que l'impossibilité de collecter les impôts au Tigré aura peu d'impact sur ses performances annuelles. En effet, les contributions totales du Tigré prévues pour l'année fiscale 2020/21 serait de 8 Mds ETB sur un total de 290 Mds ETB (165,4 M€ sur 6 Mds €), soit 2,7 % des recettes sur tout le pays. Début 2021, l'épidémie COVID19 et le conflit au Tigré ne semblent pas avoir de fortes conséquences sur les grands équilibres macroéconomiques de l'Éthiopie, mais les prochains mois seront décisifs pour déterminer leur impact. La communauté internationale insiste pour obtenir un accès plein et entier aux zones touchées par le conflit.
- **Ouganda – Pour la première fois depuis sept mois, les conditions commerciales se détériorent.** Le secteur privé ougandais a connu une réduction des nouvelles commandes en janvier 2021. Les exportations ont également été impactées avec une diminution des commandes au début de l'année 2021. L'indice PMI qui se compose des nouvelles commandes (30 %), de la production (25 %), de l'emploi (20 %), des délais de livraisons des fournisseurs (15 %) et des stocks d'achats (10 %) est passé de 51,2 en décembre 2020 à 49,8 en janvier 2021. Cette détérioration commerciale, qui a entraîné une baisse de l'emploi, résulte en partie du manque d'activité des clients et de l'incertitude propres à la période électorale du début d'année. Avec la baisse des nouvelles commandes, les entreprises ont réduit leurs effectifs et leur activité d'achat tandis que les coûts globaux des intrants ont augmenté, pour le 8^{ème} mois consécutif. La hausse du prix des matières premières s'est à son tour répercutée sur la hausse des prix de ventes, conduisant à une baisse de la demande et à une hausse des stocks d'achats. Les secteurs tels que la construction, les services et le commerce de gros et de détail ont été particulièrement affectés, alors que les secteurs de l'agriculture et de l'industrie ont enregistré une croissance, conduisant, malgré tout, à une augmentation de la production globale. Les entreprises resteraient malgré tout confiantes dans la reprise d'activité pour les mois à venir.
- **Burundi – Naissance d'une nouvelle compagnie aérienne.** Alors que la compagnie aérienne Air Burundi avait cessé ses activités en 2009 par manque de moyens, une nouvelle compagnie aérienne, Burundi Airlines, a été officiellement créée le 4 février 2021. Cette nouvelle compagnie nationale, dont 92 % est détenu par l'État, est issue de la fusion d'Air Burundi avec la Société burundaise de gestion des entrepôts et assistance des avions en escale (SOBUGEA). Le capital de la nouvelle compagnie est estimé à 6,4 M€, mais aucun avion n'a été acheté pour le moment. Bien que le Burundi ait pour objectif de devenir compétitif avec les autres pays de la région dans le secteur du transport aérien, les difficultés s'annoncent nombreuses.
- **Djibouti – Visite officielle du président djiboutien en France.** Deux ans après la visite du Président Emmanuel Macron à Djibouti, le président djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh s'est rendu en France les 11 et 12 février. Cette rencontre présidentielle a permis de consolider un partenariat de défense et de renforcer la coopération économique entre les 2 pays. A cet effet, plusieurs accords de coopération ont été signés : déclaration d'intention sur la promotion des investissements, concrétisation d'un investissement dans l'énergie renouvelable (Engie) et le tourisme (Accor), coopération décentralisée avec la Région Sud, ou encore une feuille de route sur la coopération et le développement de Djibouti (100 M€).

Actualités agricoles

- **Kenya – Soutien au développement de la pêche en haute mer.** Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a annoncé la commande de 3 bateaux de pêche à Mombasa permettant aux pêcheurs locaux de pêcher en haute mer. L'achat de ces 3 bateaux représente un investissement de 60 MKES (soit 0,45 M€) et complète plusieurs projets en cours ou annoncés par le gouvernement pour renforcer ce secteur économique comme la rénovation du complexe de pêche de Liwatoni (jetée pour bateaux de pêche, entrepôt frigorifique, transformation et vente de poissons) et la construction des marchés aux poissons de Malindi (Kilifi) et Likoni (Mombasa). En parallèle, le ministre en charge des affaires maritimes a annoncé cette semaine la mise en place d'un fonds permettant aux étudiants d'accéder à des formations maritimes à l'étranger.
- **Ethiopie – Inauguration de la plus grande usine de fabrication d'huile alimentaire du pays.** Inauguré par le gouvernement le 7 février dernier, cette usine, située en région Amhara dans le parc agroindustriel de Bure, représente un investissement de 4,5 Mds ETB (93 M€). Cette usine, dénommée « PhiBela Edible Oil Factory », est dotée d'une capacité de production de 1,5 ML d'huile de palme par jour. Selon le gouvernement, l'usine devrait permettre à terme de satisfaire plus de 60 % de la demande en huile comestible du pays et générer 3 000 emplois.
- **Tanzanie – De belles performances prévues en 2020/2021 pour la filière du thé.** Selon le Tea Board of Tanzania, le pays devrait récolter 40 000 tonnes de feuilles de thé durant la saison 2020/2021 contre 28 000 tonnes en 2019/2020. Ces performances s'expliquent par une météo clémente et par les actions menées dans le cadre du programme de développement de la filière, qui ambitionne de récolter 60 000 tonnes de feuilles de thé par an à l'horizon 2025. Parmi les mesures mises en place, figurent, entre autres, la relance des plantations abandonnées, l'extension des surfaces cultivées et l'incitation aux producteurs à rejoindre les coopératives pour bénéficier d'un meilleur accès aux engrais.
- **Erythrée – Le potentiel inexploité du secteur de la pêche en Érythrée.** Afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays, le gouvernement érythréen souhaite poursuivre le développement du secteur de la pêche. Actuellement, selon la presse érythréenne, le gouvernement soutient les petites pêcheries communautaires et leur fournit des installations telles que des chambres froides, des services de dessalement de l'eau, de l'électricité et des machines à glace en flocons pour les aider à répondre aux besoins alimentaires de leurs ménages et à augmenter leurs revenus. Les eaux qui bordent l'Érythrée abriteraient une population importante d'espèces maritimes diverses à forte valeur commerciale (poissons, mammifères, reptiles et amphibiens). Néanmoins, celles-ci ont été peu exploitées depuis de la guerre d'indépendance.
- **Madagascar – La Banque Mondiale finance la lutte contre la déforestation et l'accroissement de la productivité agricole pour 50 MUSD.** La Banque Mondiale, le Ministère de l'économie et des finances ainsi que le Ministère de l'environnement malgaches ont signé le 4 février un accord de financement de 50 MUSD portant sur le Fonds de partenariat sur le carbone forestier (FCPF) visant à réduire de 10 millions de tonnes les émissions en dioxyde de carbone sur près de 7 millions ha à l'Est du pays. Le programme prévoit notamment l'accroissement de la productivité agricole et la réduction de la pauvreté en zones rurales à travers l'amélioration de la qualité des sols, la conservation des ressources en eau et la protection des forêts et leur biodiversité.
- **Maurice – L'UE finance pour 4 M€ le projet « Mauritius from Ridge to Reef ».** L'Union Européenne et le ministère mauricien de l'Agro-Industrie et de la sécurité alimentaire ont signé le 4 février un accord de financement de 4 M€ en faveur du projet Mauritius from Ridge to Reef 2021-2026 (« de la crête au récif ») visant la restauration des forêts et la création d'une nouvelle zone forestière endémique. Il prévoit des activités d'amélioration de la sécurité alimentaire, la sensibilisation des agriculteurs et des apiculteurs aux pratiques de gestion durable des terres, la restauration des mangliers pouvant permettre la création de pépinières de poissons et la régénération des pêcheries.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya, UK – Le parlement britannique retarde la ratification de l'accord commercial avec le Kenya.** La chambre des Lords (chambre haute du parlement britannique) a voté une proposition de sa commission des accords internationaux pour prolonger de 21 jours la date limite de ratification, originalement fixée au 10 février, de l'accord commercial entre le Kenya et le Royaume-Unis. Le gouvernement britannique s'inquiète de ne pas avoir pris en compte l'impact de cet accord sur la cohésion régionale en Afrique de l'Est, où de nombreux pays critiquent le fait de ne pas avoir été inclus dans des négociations commerciales à portée plus régionale.
- **Kenya – Le Kenya Bureau of Standards (KEBS) approuve de nouvelles méthodes d'analyse des niveaux de lactose dans les produits laitiers.** Pour améliorer la mesure des niveaux de lactose dans le lait et les produits laitiers vendus sur le marché, de nouvelles lignes directrices ont été approuvées par le National Standards Council (NSC) et le KEPS. L'objectif est d'améliorer la qualité des aliments dans le pays. Ces nouvelles dispositions devraient ainsi permettre selon les autorités kenyanes de fournir des produits de meilleure qualité, de promouvoir les innovations technologiques tout en améliorant la compétitivité de la filière.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*